



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## exportations

Question écrite n° 31145

### Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le secrétaire d'Etat au commerce extérieur de bien vouloir lui indiquer le chiffre d'affaires des exportations françaises de vins de 1990 à 1998, en lui précisant d'une part, le chiffre d'affaires global et d'autre part, le chiffre d'affaires réalisé par chacune des aires d'appellation de la viticulture française.

### Texte de la réponse

De façon générale, les résultats du commerce extérieur dans le secteur des vins et des spiritueux sont très satisfaisants. D'ailleurs, le premier poste excédentaire de la balance agroalimentaire française (55,8 milliards de francs en 1998) est le secteur « vins et spiritueux ». Les meilleurs scores proviennent des beaujolais, des champagnes, des bourgognes et des Bordeaux. Du reste, en raison de l'effet du millénaire, les vins effervescents et parmi eux le champagne (+45 %) ont connu une progression très importante au cours de l'année 1999. Nos principaux débouchés pour les vins sont traditionnellement le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis. Il convient également de noter la progression importante de nos exportations de vins vers le Japon en 1998, qui, en dépit de la crise que traverse ce pays depuis 1996, sont passées de 1,6 milliard en 1997 à 3,1 milliards en 1998, faisant de ce pays notre cinquième débouché. L'engouement des consommateurs nippons, notamment en matière de vins de Bordeaux, s'était accompagné d'une frénésie d'achat et de stockage de quelques gros importateurs japonais. Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires réalisé par chacune des aires d'appellation sont précisés dans le tableau ci-joint. Chiffre d'affaires des exportations françaises de vins de 1990 à 1998 (Voir tableau dans J.O. correspondant)

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31145

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 juin 1999, page 3382

**Réponse publiée le :** 27 mars 2000, page 1984